Cinquante-sixième année. - N° 108 A Vendredi 3 juin 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1467

68 – HAUT-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR

Ventes et cessions

499 055 440 RCS Colmar.
VILLELEC S.A.S..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 152000 EUR.
Adresse : Zone Industrielle rue du Climont, 67220 Villé.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion N° RCS : 499 055 440 RCS COLMAR. Dénomination : VILLELEC Forme : Société par actions simplifiée. Capital : 152.000 EUR. Adresse : ZI, 8 rue du Climont, 67220 NEUVE EGLISE. Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce. Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION entre la société CARTELEC, société à responsabilité limitée au capital de 60.000 euros enregistrée au RCS de COLMAR sous le numéro 502 410 830 dont le siège est sis ZI, 8 rue du Climont, 67220 NEUVE EGLISE et la société VILLELEC, société par actions simplifiée, au capital de 152.000 euros enregistrée au RCS de COLMAR sous le numéro 499 055 440 dont le siège est sis ZI, 8 rue du Climont, 67220 NEUVE EGLISE 1. Evaluation de l'actif et du passif de CARTELEC dont la transmission à VILLELEC : - Montant de l'actif : 181.234,00 euros - Montant du passif : 54.330 euros - actif net apporté 126.904,00 euros 2. Rapport d'échange des droits sociaux : il sera attribué 600 parts nouvelles de 50 euros chacune de VILLELEC, société absorbante, pour 600 parts de 100 euros chacune de CARTELEC, société absorbée. 3. Montant prévu de la prime de fusion : 96.904 euros. 4. Le projet de fusion a été déposé le 30 mai 2022, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal judiciaire de Colmar..